

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL
du 29 octobre 2014

Monsieur Pierre-Yves Rochat ouvre la séance en saluant les Membres du Conseil, la Municipalité, les représentants de la presse et le public.

La secrétaire procède à l'appel : 26 membres sont présents.

Excusés : Messieurs Hans-Jörg Frischholz, Sylvain Patriarca, Stéphane Schmidt.

Absent : Monsieur Dalmacio Vidal Calvo

Le quorum étant atteint, le Président déclare l'Assemblée valablement constituée et demande la bénédiction de Dieu sur les travaux de l'Assemblée.

Le Président indique que chacun a reçu le procès-verbal de la séance du 25 juin 2014 par courrier ainsi que celui du 7 mai 2014.

Le PV du 7 mai 2014 est accepté à l'unanimité.

Le PV du 25 juin 2014 est accepté à l'unanimité.

Le Président avise l'Assemblée que le point 5 de l'ordre du jour est modifié par "Election de la Commission de Gestion"

Le Président donne lecture de l'ordre du jour modifié :

1. Préavis n°3/2014 sur l'arrêté d'imposition 2015
2. Rapport de la commission des finances sur l'arrêté d'imposition 2015
3. Préavis n°4/2014 sur le budget 2015
4. Election d'un membre à la Commission des finances
5. Election de la Commission de gestion
6. Renseignements de la Municipalité
7. Divers et proposition individuelles

L'ordre du jour est accepté, tel que modifié, à l'unanimité.

1. PREAVIS N°3/2014 SUR L'ARRETE D'IMPOSITION 2015

Monsieur Claude Philipona, Municipal, présente le préavis sur l'arrêté d'imposition 2015.

Le Président le remercie et ouvre la discussion. La parole n'est pas demandée.

2. RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES SUR L'ARRETE D'IMPOSITION 2015

Monsieur Christian Jan donne lecture du rapport de la Commission des Finances.

Le Président le remercie et ouvre la discussion.

- Monsieur Laurent Zurflüh pose la question suivante : si l'excédent de charge diminue existe-il un risque de "retour de manivelle" dans les prochaines années et que la péréquation nous soit défavorable. Avoir très peu de dettes est-ce bénéfique pour une Commune ? Ne faudrait-il pas maintenir un taux d'excédent de charges ?
- Monsieur Claude Philipona, Municipal, répond que l'on ne peut pas qualifier l'état des dettes de notre Commune comme étant très faible, celle-ci est plutôt relativement élevée même si elles diminuent lentement mais sûrement. Nous sommes dans une situation où la "couche de solidarité" est un élément calculé par rapport à la valeur du point d'impôt. La valeur du point d'impôt a diminué dans notre Commune ce qui fait que l'on a un montant plus élevé de la "couche de solidarité". Aggraver notre situation financière ne ferait que diminuer notre marge d'autofinancement et on n'arriverait plus à faire fonctionner le ménage communal standard sans recourir à l'emprunt. Il n'y a pas grand sens de péjorer la situation d'endettement de la Commune de Lavigny.

La parole n'est plus demandée.

Le Président propose de passer au vote :

« Acceptez-vous le préavis n°3/2014 relatif au renouvellement de l'arrêté d'imposition pour l'année 2015 »

Le Préavis No 3/2014 est accepté à l'unanimité.

3. PREAVIS N°4/2014 SUR LE BUDGET 2015

Monsieur Claude Philipona donne lecture du préavis n°4/2015.

Le Président le remercie et ouvre la discussion.

La parole n'est pas demandée.

Le Président demande à la Commission des Finances de rapporter sur le budget 2015 pour la prochaine séance du Conseil.

4. ELECTION D'UN MEMBRE DE LA COMMISSION DES FINANCES.

Le Président rappelle que suite à l'élection de Monsieur Laurent Zurflüh comme 2^{ème} vice-Président du Conseil, il y a un poste à pourvoir au sein de la Commission des Finances qui est composée actuellement de Mesdames Ingrid Ciampi, Martine Marguerat et Messieurs Christian Jan et Rémy Wulliens.

- Madame Ingrid Ciampi propose Monsieur Laurent Bourgeois qui accepte.

Monsieur Bourgeois étant scrutateur et comme l'ensemble des scrutateurs suppléants sont excusés, le Président demande à Monsieur Norbert Buffat, 1^{er} vice-Président, de bien vouloir remplacer M. Bourgeois pendant l'élection.

Résultat de la votation :	Bulletins délivrés	26		
	Bulletins rentrés	26		
	Bulletins valables	26	majorité absolue :	14
	Bulletins blancs	0		

Est élu avec 25 voix Monsieur Laurent Bourgeois.

Le Président le remercie et félicite le nouveau membre de la Commission des finances.

5. ELECTION DE LA COMMISSION DE GESTION.

Le Président propose de conserver la tradition qui consiste à ce que les deux plus anciens membres de la Commission soient sortants et que les suppléants passent membres.

Les membres sortants sont : Madame Pascale Portenier et Monsieur Hans-Jörg Frischholz (qui a été nommé scrutateur suppléant en juin 2014)

Restent candidats :	Rémy CHATELAIN
	Denis DELAPIERRE
	Yvana PATRIARCA
	Samuel ROSSIER
	Agron BERISHA

Le Président demande aux Membres de la ComGest s'ils acceptent de rester dans leur fonction. Ceux-ci acceptent.

Le Président demande aux Membres du Conseil si l'un d'eux désire se proposer en tant que membre suppléant de la Commission de gestion.

Monsieur Samuel Rossier propose Monsieur Johann Girard en tant que membre suppléant de la Commission. Il accepte.

Monsieur Christian Brocart se propose en tant que membre suppléant de la Commission.

Résultat de la votation :	Bulletins délivrés	26	
	Bulletins rentrés	26	
	Bulletins valables	26	majorité absolue : 14
	Bulletins blancs	0	

Membres :

Monsieur Rémy Châtelain, est élu avec	25 voix
Monsieur Denis Delapierre, est élu avec	24 voix
Madame Yvana Patriarca, est élue avec	25 voix
Monsieur Samuel Rossier, est élu avec	25 voix
Monsieur Agron Berisha, est élu avec	24 voix

Membres suppléants :

Monsieur Johann Girard est élu avec	24 voix
Monsieur Christian Brocard est élu avec	24 voix

Le Président félicite et remercie les Membres de la Commission de gestion ainsi que les suppléants.

6. RENSEIGNEMENTS DE LA MUNICIPALITÉ.

- Monsieur Gilles Sandoz, Municipal, informe concernant les travaux :
 - Le 17 novembre courant, la route du Moulin de La Vaux sera fermée pour une durée d'une semaine pour refaire le caniveau sur le côté de la route.
 - Carrefour de St.-Livres : fin septembre, la Municipalité a enfin reçu la décision de subventionnement de la part du Canton. Un préavis sera adressé au Conseil lors d'un prochain Conseil.
 - Projet du "Chemin des Caronies" : lors de la prochaine séance il sera présenté au Conseil. Actuellement, il est sur le point d'être remis au Canton pour une enquête préalable avant d'être déposé pour une mise à l'enquête officielle.
 - Fontaine de la laiterie : celle-ci fonctionne à nouveau. Merci au fontainier.
- Monsieur Claude Philipona, Municipal, communique par rapport aux structures d'accueils. Actuellement, les structures d'accueils préscolaires sont réparties sur différents sites, notamment une location à l'Institution de Lavigny dans les anciennes maisons d'une part et les anciens locaux de Rikiko d'autre part qui sont loués par la Commune. Concernant le parascolaire, celui-ci est réparti entre la buvette du foot et aussi dans l'ancien bâtiment Rikiko.

Au niveau de l'Institution, les bâtiments vont être démolis. D'autre part, l'office de surveillance des crèches commence à mettre une certaine pression par rapport à la non-conformité des locaux. En conséquence, il faut trouver des solutions.

A la base, l'Institution de Lavigny, dans le cadre de ses transformations, aurait pu louer les locaux. Après différentes études sur les variantes, dans le contexte de leurs projets et les bâtiments qu'ils ont à disposition, il n'est pas possible de mettre en place des locaux

conformément à ce qui est subventionnable par l'organisme cantonal. Donc, cette solution est abandonnée.

Afin d'être en conformité et libérer les locaux de l'Institution, il faut envisager de construire une structure. Une étude est en cours sur une zone d'utilité public. A priori, cela n'engendrera aucun coût pour la Commune puisque le financement propre serait fait par l'association et au niveau de la Commune seulement la mise à disposition d'un éventuel droit de superficie sur le terrain en zone d'utilité public (actuellement en cours d'étude).

7. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES.

- Monsieur Jacques Bocherens informe que la Commission des loisirs de la Commune de Lavigny organise le samedi 6 décembre courant à partir de 17h.00, à la Grande Salle de Lavigny, une soirée musicale intitulée "Spagh'James". Le but est de réunir des musiciens de n'importe quel niveau et des gastronomes pour passer un moment sympathique. La Commune met à disposition des instruments : percussion, batterie, guitare... L'entrée est gratuite.
- Madame Ingrid Ciampi demande des informations sur trois sujets :
 - Nouveau règlement du Conseil communal
 - PPA La Chaumière
 - Place de jeux détériorée
- Le Président répond que le nouveau règlement du Conseil communal n'est plus au stade "d'embryon". Celui-ci a été envoyé au Canton au début de l'année et vérifié par une juriste qui nous a retourné le document courant septembre pour que nous le mettions à jour (changer/déplacer quelques virgules, numéros, et autres...) et le renvoyer. Il nous sera retourné sous peu !
- Le Syndic répond concernant le PPA La Chaumière. Une séance aura lieu le 30 octobre 2014 avec les architectes pour présenter le projet de la clinique La Chaumière.
- Monsieur Christophe Hangartner, Municipal, répond concernant la place de jeux qu'une étude est en cours pour la rénovation : à savoir ce qui peut être gardé ou pas, changé ou pas...selon les critères de sécurité.

La parole n'est plus demandée, le Président indique que la prochaine séance aura lieu le mercredi 10 décembre 2014 à 18h00, suivi du traditionnel repas de fin d'année.

Il annonce qu'à l'issue de cette séance, en l'honneur de sa première séance en tant que Président du Conseil, une verrée est offerte.

Il clôt la séance à 21H13

Le Président
Pierre-Yves Rochat

La secrétaire
Loredana Simone